

ACTIVITÉS VIRTUELLES

Le programme de microfinancement national **Passepart** permet aux organismes sans but lucratif de collaborer avec une ou plusieurs écoles afin d'offrir une activité artistique, culturelle ou patrimoniale aux élèves francophones en situation linguistique minoritaire, de la maternelle à la 12^e année.

Les activités **Passepart** peuvent être offertes **en personne**, mais saviez-vous qu'elles peuvent aussi être offertes **en ligne**? Eh oui, il est possible d'offrir ou d'adapter une grande variété d'activités afin de faire vivre aux élèves une expérience à la fois interactive et enrichissante sur le Web!

Afin d'appuyer les organismes qui veulent offrir une activité virtuelle, la FCCF a mis au point le présent guide. Ce document comprend notamment un tableau comparatif des différentes plateformes recommandées, des renseignements importants sur le droit d'auteur, les exigences techniques pour réaliser une activité virtuelle avec succès, des exemples d'activités offertes en ligne ainsi qu'un aide-mémoire auquel se référer avant, pendant et après la tenue de l'activité virtuelle.

Un **appui technique** est offert gratuitement aux organismes bénéficiaires du programme **Passepart**. Pour planifier les détails de votre activité virtuelle, veuillez contacter soutienpassepart@fccf.ca.

Bon succès!

Fédération culturelle canadienne-française

Programme Passepart

450, rue Rideau, bureau 405

Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

Courriel : passepart@fccf.ca

Tél. : 613-241-8770

Sans frais: 1-800-267-2005



Avant de se lancer dans l'aventure virtuelle, il est important de répondre aux trois questions suivantes :

1. Votre **réseau Internet** est-il assez puissant pour présenter une activité en ligne?

Si votre connexion descendante (téléchargement et non téléversement) présente au moins 1,5 mbps, c'est gagné, vous pourrez présenter sans encombre une activité en ligne! Plusieurs fournisseurs de services Internet offrent de tester votre vitesse de connexion gratuitement. Cherchez « vitesse de connexion » dans votre moteur de recherche préféré et vous aurez votre réponse!

2. Avez-vous l'**équipement** nécessaire?

Vous ne devez pas obligatoirement utiliser de l'équipement sophistiqué puisque la majorité des téléphones intelligents ont une caméra et un microphone de qualité suffisante pour une bonne captation. Si vous désirez toutefois un rendu professionnel, vous devrez sans doute investir un peu plus. Il faut aussi prendre en considération le fait que si vous diffusez en direct sur le Web, la qualité sera automatiquement réduite pour faciliter la diffusion.

3. Avez-vous communiqué avec les **écoles** auxquelles vous allez offrir votre activité? Les renseignements suivants, de même que le type d'activité que vous désirez offrir, vous aideront à déterminer la plateforme de diffusion à privilégier.

- Combien d'élèves participeront à l'activité?
- Quels sont les outils technologiques qui sont à la disposition des élèves (ordinateur, tablette, micro, caméra, etc.)?
- Optez-vous pour une diffusion publique (par exemple, sur Facebook ou YouTube) ou privée (avec un lien Zoom ou GoogleMeet, etc.)?
- Est-il préférable que les élèves interagissent avec l'artiste ou la personne qui anime l'activité?
- Certaines plateformes gratuites ayant des limites de temps, quelle est la durée de l'activité?

Et le droit d'auteur dans tout cela ?

Au même titre qu'une activité en présentiel, les activités virtuelles sont soumises à la [Loi sur le droit d'auteur](#). L'Office de la propriété intellectuelle du Canada définit le droit d'auteur comme suit : « Le droit d'auteur est le droit exclusif de produire, de reproduire, de publier ou d'exécuter une œuvre originale de nature littéraire, artistique, dramatique ou musicale. Le créateur est généralement le titulaire du droit d'auteur. » Lors de la diffusion en ligne de votre activité PassepART, assurez-vous de respecter le droit d'auteur et d'obtenir les autorisations nécessaires, le cas échéant.

Exemples d'[actions à prendre](#) pour s'assurer de respecter le droit d'auteur :

- Un groupe de musique fera une prestation publique sur *Facebook Live* à partir de la page de votre organisme. Vous n'avez pas d'autorisation à demander pour la diffusion en direct. Toutefois, si cette prestation est archivée et demeure accessible, il faudra demander une licence de synchronisation.
- Votre organisme propose l'étude de poèmes acadiens lors d'un atelier d'écriture en ligne. Assurez-vous de demander l'autorisation au préalable au titulaire de droits.
- Si vous utilisez une pièce musicale comme trame sonore lors de la visite virtuelle d'une exposition d'arts visuels, vous devez obtenir les droits de synchronisation.

Voici une liste non-exhaustive de [ressources utiles](#) concernant le droit d'auteur :

- Une courte [vidéo explicative](#) ainsi que le [guide du droit d'auteur](#) de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada;
- La [SOCAN](#) s'occupe de la représentation des droits d'auteur de musique pour le Canada. L'organisme est le meilleur point de départ pour s'assurer d'avoir toutes les licences pour les prestations musicales. Pour vérifier si une œuvre est représentée par la SOCAN, c'est par [ici](#);
- Le [guide d'utilisation de la musique](#) de l'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM);
- Pour ce qui est des œuvres littéraires, vous pouvez vous renseigner auprès d'[Access Copyright](#) ou de [Copibec](#).

Quelle plateforme choisir pour votre activité PassepART?

Veillez noter qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et qu'il est important de faire le choix de la plateforme en collaboration avec le milieu scolaire. Si vous êtes indécis quant au choix de plateforme à privilégier après avoir pris connaissance de ce tableau comparatif, écrivez un courriel à soutienpassepart@fccf.ca avec une description de votre activité ainsi que les outils et les ressources dont vous disposez. Nous pourrions alors vous appuyer dans vos démarches!

	Facebook ou Instagram en direct	YouTube ou Vimeo	Zoom	Autre plateforme de vidéoconférence
Description	<p>Il s'agit d'une bonne option si vous voulez diffuser en direct un événement ou une discussion. La vidéo peut être diffusée à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone intelligent sur un compte personnel ou, préférablement, sur la page de votre organisme ou de l'artiste.</p> <p>Facebook Live accompagné par des logiciels externes gratuits, tel que OBS Open Broadcaster Software, permettra de produire une vidéo de haute qualité. Votre activité aura ainsi un aspect professionnel avec, par exemple, des titres et du texte affichés à l'écran.</p>	<p>Pour ceux qui désirent préenregistrer leur activité et ainsi en contrôler la qualité visuelle et sonore, la capsule vidéo est une option intéressante. Les participants à l'activité ne pourront toutefois pas interagir en temps réel.</p> <p>Si vous publiez votre vidéo sur ces plateformes de partage, elles seront disponibles à tous, à moins d'envoyer un lien privé.</p> <p>Pour ceux dont l'accès à l'Internet est limité, il est aussi possible d'envoyer le fichier vidéo (en format numérique ou physique).</p>	<p>Les réunions Zoom facilitent les échanges en direct avec plusieurs intervenants ainsi que le partage d'écran d'ordinateur pendant l'activité.</p> <p>Il existe aussi les webinaires Zoom. Cette version payante permet à une ou plusieurs personnes de participer à une rencontre, offre plus de paramètres pour faciliter une discussion entre les animateurs et les participants, est plus sécuritaire et permet de plus longues sessions d'utilisation. Si vous optez pour le webinaire Zoom, veuillez contacter soutienpassepart@fccf.ca.</p>	<p>Plusieurs autres plateformes et logiciels de vidéoconférence sont disponibles. Certaines écoles utilisent déjà des outils spécifiques qui leur sont familiers. Il est bon de valider avec l'école la plateforme qui serait à privilégier. Voici quelques exemples de plateformes communes :</p> <p>Microsoft Teams Google Classroom Google Meet GoTo Meeting Adobe Connect Cisco Webex</p>
Exemples d'activités recommandées	<ul style="list-style-type: none"> - Performance musicale - Entretien avec des artistes - Atelier d'art visuel et d'écriture - Atelier de sculpture - Atelier de fabrication de marionnettes - Visite d'exposition - Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de poésie - Capsule sur la danse - Atelier de théâtre - Atelier de musique - Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours de musique spécialisée - Discussion avec un artiste et/ou retour sur une pièce de théâtre - Atelier d'improvisation - Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de poésie - Atelier d'origami - Etc.
Besoins techniques de base	Téléphone portable ou ordinateur avec micro, caméra et Internet.	Téléphone portable ou caméra, ordinateur avec logiciel de montage vidéo, Internet	Téléphone portable ou ordinateur avec micro, caméra et Internet.	Téléphone portable ou ordinateur avec micro, caméra et Internet.

Installation technique idéale	Caméra et microphone externes pour la captation. Utilisation d'un programme de diffusion en direct externe, lié au compte Facebook.	Caméra (1080p), microphones externes pour la captation et un ordinateur avec un logiciel de montage vidéo.	Caméra et microphone de portable externe de haute qualité.	Caméra et microphone de portable externe de haute qualité.
Vitesse de téléversement recommandée	2 mbps à 5,7 mbps	S/O	1,5 mbps à 3 mbps	1,5 mbps à 5 mbps
Nombre maximal de participants	Illimité	Illimité	100	Variable selon la plateforme et le plan
Participation interactive	Possible, par l'intermédiaire de commentaires sur la vidéo en temps réel	Aucune	Optimale puisque tous les participants peuvent parler ou écrire avec l'outil de clavardage intégré	Possible, selon les plateformes (à vérifier)
Modérateur nécessaire	Oui, pour gérer les commentaires des participants. Il est également possible de désactiver la fonction des commentaires, au besoin.	Non	Oui pour gérer les "mains levés" ainsi que les commentaires dans le fil de discussion	Oui pour gérer les "mains levés" ainsi que les commentaires dans le fil de discussion
Notes importantes	1) Une bonne connexion Internet est essentielle pour la diffusion en direct. 2) En utilisant un programme de diffusion en direct externe, il est possible de diffuser sur plusieurs plateformes en même temps (Facebook Live, YouTube Live, IGTV, Twitch, etc.) 3) Facebook Live est la plateforme recommandée pour les performances musicales en direct. 4) Les diffusions en direct sur Instagram sont limitées à une heure.	1) Un logiciel de montage est nécessaire. 2) La capsule vidéo peut être envoyée ou diffusée sur plusieurs plateformes (YouTube, Vimeo, etc.). - Cette option pourra être diffusée sur plusieurs plateformes différentes. 3) Il s'agit de la meilleure option pour les performances musicales qui ne sont pas en direct.	1) L'hôte de l'activité doit avoir une bonne connexion Internet. 2) Plus il y a de mouvements, plus la vitesse de téléchargement doit être élevée. 3) Connexion sécuritaire et privée avec mot de passe.	1) Il est suggéré de comparer les différentes fonctionnalités offertes par les plateformes (partage d'écran, dessins, gestion des participants par l'hôte, mots de passe, etc.) 2) Les comptes gratuits ont souvent une limite de 40 minutes par session.
Liens utiles	Guide complet pour la diffusion des vidéos en direct sur Facebook , Facebook Live Comment démarrer une vidéo en direct sur Instagram Conseils à retenir avant, pendant et après votre diffusion en direct Comment faire un live - Tutoriel	Des outils pour le montage d'une capsule vidéo Un site web très utile pour les amateurs de vidéo Trucs et astuces pour le tournage d'une vidéo avec un téléphone intelligent	Vidéo d'introduction de Zoom Vidéo tutoriel complet pour les Webinaires Zoom Guide sur comment commencer une conférence Zoom	Quelques options de logiciels possibles pour les vidéo conférences Comparatifs de différents logiciels

✓	Aide-mémoire
Avant l'activité – la planification est la clé du succès de votre activité PassepART!	
	Contactez le soutien technique PassepART pour discuter de votre activité.
	Déterminez quelle est la meilleure plateforme pour présenter l'activité et familiarisez-vous avec ses principales fonctions.
	Vérifiez votre équipement et celui des participants à l'activité afin de vous assurer qu'il est compatible avec votre choix de plateforme.
	Sélectionner le lieu de diffusion et vérifiez la vitesse du réseau Internet. Dans les rencontres virtuelles, le réseau de l'hôte de la rencontre est celui qui devrait être le plus puissant.
	Testez votre caméra et microphone. Il est important d'avoir une caméra stable. Dans la mesure du possible, fixez-la à un trépied et évitez de la tenir dans vos mains.
	Cadrez votre caméra correctement et éclairez convenablement (évitez la lumière en arrière-plan).
	Faites un test préalablement. Voici une vidéo utile concoctée par le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse pour vous aider à bien vous préparer avant de débiter votre diffusion en direct.
	Choisissez la date et l'heure de l'activité en partenariat avec l'école, s'il s'agit d'une vidéo en direct. Attention aux fuseaux horaires si vous n'êtes pas dans la même province.
	Des invitations personnalisées avec un mot de passe peuvent être envoyées ou une annonce plus générale peut être faite en fonction de la plateforme sélectionnée.
Pendant l'activité	
	Le jour de l'activité, assurez-vous que tout l'équipement et le réseau sont encore fonctionnels avant de commencer l'activité.
	Faites l'activité tout en restant attentif aux défis techniques qui pourraient se présenter. Un modérateur ou un appui technique est souvent très utile pendant des diffusions en direct.
	Si désiré, enregistrez et téléchargez votre activité.
Après l'activité	
	Obligatoire! Publiez une photo (ou plusieurs!), un partage d'écran ou un extrait vidéo de l'activité sur une ou plusieurs plateformes de réseaux sociaux avec le mot-clic #PassepART, tel qu'exigé par le programme.
	Recueillez les commentaires des participants à votre activité, si désiré.

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

